

ASSEMBLÉE NATIONALE4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° DN732

présenté par
Mme D'Intorni**ARTICLE 2****RAPPORT ANNEXÉ**

Après le mot :

« Europe »,

réédiger ainsi la fin de la troisième phrase de l'alinéa 19 :

« , au sein de l'Alliance atlantique, en Arctique et en Antarctique. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à étendre le champ d'action de nos partenariats diplomatiques et militaires en prenant en considération les Pôles. Ces derniers seront plus que jamais au cœur des enjeux géopolitiques et militaires de demain. Les ambitions russes, chinoises et américaines en Arctique et Antarctiques ne sont plus à démontrer et illustrent tout l'intérêt pour la France de prendre elle aussi sa place dans cet échiquier. Nos partenariats élargis serviront nos ambitions et la place que nous entendons avoir. A ce titre nos armées y tiendront une place de choix pour servir nos partenariats stratégiques.